



Le métier

Le travail de l'Accompagnant Educatif et Social réalise une intervention sociale au quotidien visant à compenser les conséquences d'un handicap pour permettre à la personne d'être actrice de son projet de vie. Le rôle de l'AES est de veiller à la participation à la vie sociale et citoyenne de la personne et se situe à la frontière de l'éducatif et du soin.

Qualités requises

- Le goût du contact,
- La capacité d'un engagement relationnel non verbal,
- L'intérêt pour les problèmes humains et sociaux que rencontrent les personnes dépendantes,
- Une capacité d'écoute et un sens de l'observation,
- Une bonne résistance physique à la fatigue,
- Le goût du travail en équipe,
- Un bon équilibre psychologique.

Lieux d'exercices

Les lieux d'exercice des AES sont très larges. Ils peuvent intervenir directement au domicile de la personne (particuliers employeurs, services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD), services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) ...), en établissement social ou médico-social (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), maisons d'accueil spécialisées (MAS), des centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), foyers d'accueil médicalisés (FAM), instituts médico-éducatifs (IME), des instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (ITEP), des maisons d'enfant à caractère social (MECS) ...) dans structures d'accueil de la petite enfance...

Cycle d'études

La formation est dispensée en cursus partiel sur 13 mois et se décompose de 364 heures de formation théorique, auquel s'ajoutent 504 h de formation pratique répartie en deux périodes couvrant les cinq domaines de formation.

L'examen consiste en la certification de 5 domaines de compétences DC.

Les certifications des divers domaines de compétences se font soit par des épreuves écrites (DC1) soit par une soutenance orale de dossier (DC2, DC3, DC4, DC5).

Le diplôme est obtenu lorsque les cinq domaines de compétences sont certifiés.

Admission

Pour pouvoir se présenter à la formation dispensée au lycée du Reberg et bénéficier du cursus partiel, il faut :

- Etre titulaire du BEP Carrières Sanitaires et Sociales ou le BEP Accompagnement Soins et Services à la Personne ou le BEP Services aux Personnes et aux Territoires ou d'un Baccalauréat ASSP Soins et Services à la Personne.

Après avoir rempli le dossier d'inscription, l'admission en formation DEAES, se fait à partir :

- D'une épreuve orale d'admission consistant en un entretien de 30 minutes, portant sur la motivation et la capacité du candidat à s'engager dans une formation sociale à partir d'un document rempli par le candidat.

Les candidats doivent être âgés de 25 ans maximum.

Promotion professionnelle

L'AES a la possibilité de compléter sa formation, au cours de sa carrière professionnelle, en se présentant au concours de Moniteur-Educateur ME ou d'Educateur Spécialisé ES.

Contenu de formation

L'objectif de la formation est d'acquérir un niveau de compétence correspondant aux différentes missions et fonctions de l'AES telles que prévues dans le référentiel de compétence.

- DF1 : Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de sa vie quotidienne
- DF2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité
- DF3 : Accompagnement a la vie sociale et relationnelle de la personne
- DF4 : Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention
- DF5 : Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne

Horaires d'enseignement

Formation théorique

La formation théorique est dispensée en 364 heures réparties sur 15 semaines et organisée en cinq domaines de formation :

- DF1** : 112h
- DF2** : dispense de formation
- DF3** : 105 heures
- DF4** : 147 heures
- DF5** : Dispense de formation

Formation pratique

La formation pratique de 504 heures est répartie en deux stages

Ces stages se font dans des établissements ou services des secteurs sanitaire ou médico-social.

1 rue Verdun 68100 MULHOUSE
tel : 03 89 31 74 40

<https://lyc-du-reberg.monbureaunumerique.fr>